



C'EST LA RENTRÉE ! ADHÉREZ

Pourquoi adhérer à une association de parents d'élèves ?

Si, aujourd'hui, des parents d'élèves peuvent participer aux conseils d'école et aux conseils d'administration des établissements scolaires, c'est parce que d'autres parents avant eux, convaincus de la nécessité de s'investir dans la scolarité de leur enfant, se sont regroupés au sein d'une force structurée et ont ainsi pu par leur action collective agir auprès de l'institution et être reconnus. Dans le contexte actuel, se fédérer en association est plus qu'une force, c'est se donner les moyens d'agir collectivement pour l'ensemble des élèves.

Vous souhaitez être au conseil d'école ?

Envoyez-nous un mail de confirmation à contact@cpecleers.fr



*En pratique :
Adhérer c'est 3€ par an par famille. Vous pouvez
faire un chèque à l'ordre de CPECLeers*

**LE COMITÉ
DE PARENTS
DES ÉCOLES
DU CENTRE**

3 RAISONS D'ADHÉRER :

**ACTION POUR
FINANCER LES
PROJETS DE
L'ÉCOLE DE VOS
ENFANTS**

**ÊTRE UNE FORCE DE
PROPOSITIONS
AUPRÈS DE LA
VILLE ET DE
L'ÉDUCATION
NATIONALE**

**DÉFENDRE LES
INTÉRÊTS DES
ENFANTS ET LEURS
PARENTS AU SEIN
DU COMITÉ**

CPEC LEERS

25 RUE JEAN JAURES
59115 LEERS

www.cpecleers.fr